



Le rôle du professeur coordonnateur à Saint Michel de Picpus



Le professeur coordonnateur est l'interlocuteur privilégié entre l'équipe de direction et l'équipe des professeurs de la discipline.

Le professeur coordonnateur de discipline est chargé de :

- participer aux réunions REP/Coordo.
- faire remonter à l'équipe de direction les besoins matériels et questionnements pédagogiques de la discipline.
- organiser et d'animer les réunions d'équipe (concertations).
- informer l'équipe des professeurs de la discipline (courriers, réunions, comptes rendus des réunions REP/Coordo).
- représenter l'équipe disciplinaire.
- assurer le suivi du budget de la matière en lien avec le service comptabilité (le matériel, les ouvrages pédagogiques...).
- veiller à l'harmonisation des pratiques pédagogiques (évaluations...).
- accueillir les nouveaux enseignants de la matière.
- veiller à proposer des thématiques de travail collaboratif et en collaboration

Le professeur coordonnateur de discipline doit être vigilant à :

- ne pas multiplier les réunions de concertation, certaines informations ou prises de décisions communes pouvant être gérées par courriels.
- coordonner n'est pas imposer mais être à l'écoute et servir de lien entre les membres d'une équipe.
- ne pas confier la charge de professeur coordonnateur par défaut, à un collègue nouvellement affecté dans l'établissement.
- être au service de l'équipe.